



## Temps partiel convention collective 3085

Par **Jean**, le **07/01/2010** à **11:27**

Bonjour,  
je suis chauffeur de minibus en cdi a temps partiel 120h/mois.  
sur l'année 2009 je n'ai travaillé en moyenne que 100h/mois en moyenne en travaillant  
quasiment 6j/7, est ce normal???? a combien de repos hebdo ai-je droit???? mon  
employeur peut il me reclamer les heures manquantes????  
merci par avance